Batemt de guillaume Laugier.

Guillaume Laugier fils naturel et legitime d'andré et de Magdelene Bernard est né le vingt sept du mois de mars à onze heures du soir mil sept cens quarante six et a été Batizé le vingt huit par moy Curé soussigné. le parein a été joseph Laugier et la Mareine Clere Julien. le pere present et pareins et Mareine ont declaré ne sçavoir Ecrire de ce enquis. L. girouvot

Demane curé.

B. de Jean Louis

J'ay baptisé Jean Louis (dont le pere est inconnu) fils naturel de therese garquet lequel est né et a été baptisé le treize d'avril mil sept cent quarante six. le parrain a été Jean Laugier et la marraine Cecile Bourrillon. le parrain et la marraine ont eté illeterés. Sr Jean Bourrillon et andré agarrat ont signé en qualité de temoins. Bourrillon Rouvier prêtre

agarrat

B. de Marie anne Blanc

Marie anne Blanc fille naturelle et legitime de Joseph et de Marguerite Cabasson est née et a eté baptisée le quatorze d'avril mil sept cent quarante six. le parrain a été Sr Pierre Barbaroux et la marraine Marie anne Blanc sa tante. le parrain a signé et les autres ont eté illeterés. P. Barbaroux Rouvier prêtre

Batemt de gabriel Suche.

Gabriel Suche fils naturel, et legitime de Louis, et de Magdolene maurel est né le quinze du mois d'avril à deux heures après le Minuit au Cartier de Ste Marguerite, et a Été Batisé le même jour par moy Curé Soussigné. le parrein a été jacques aiguier, La Mareine Cecile Bourrillon ayguier. le pere parein, et mareine ont declaré ne sçavoir Ecrire de ce enquis.

Demane curé.

Mariage d'ambroise aurran

L'an mil sept cent quarante six et le dix neuf du mois d'avril le mariage accordé entre ambroise aurran fils a feu françois et d'anne delestan, menager de profession de cette parroisse d'une part; et anne Toulon fille a feu Jean et d'anne fabre de la parroisse de la Crau d'autre a été celebré par moy prêtre soussigné dans l'eglise parroissialle de ce lieu de la garde trois publications faites intra missa parrochalis solemnia durant trois dimanches consecutifs n'étant venu a notre connoissance aucun empechement tant canonique que civil, n'y a messire Gavarry Curé de la Crau ou led. mariage a été publié ainsi qu'il nous conste par son attestation en datte du jour d'hier. les parties confessées et communiées, ayant exigé leur mutuel consentement je les ay marié par paroles de present, et leur ay donné la benediction nuptiale selon le Rit de notre Ste Mere l'Eglise Catholique, apostolique et romaine en presence de leurs dtes Meres, d'andré agarrat, de Jacques Gueit de Mauri Marin, et Michel Vitton temoins requis et soussignés. les deux parties ont declaré ne savoir ecrire.

M. vitton J. gueit agarrat

Mauri Marin Rouvier prêtre

B. de M. Magdelene Jullien

Marie Magdalene Jullien fille naturelle et legitime de Joseph et d'Elisabeth Raynaud est née et a eté baptisée le vingt deux d'avril mil sept cent quarante six le parrain a été Cesar Gruié et la marraine Cecile Lenes. ils ont tous declaré ne savoir ecrire. Rouvier prêtre

Mar. de françois Serre

L'an mil sept cent quarante six et le vingt sept d'avril, le mariage accordé entre françois Serre fils a feu antoine, et de Claire Roux du lieu d'antrechateaux diocese de frejus habitant en celui de la garde depuis environ quatre ans d'une part; et Marie anne Suche veuve de Guillaume Laugier de la parroisse d'yeres d'autre; a été